

Organisation européenne pour la recherche nucléaire

Division pour l'Inspection Technique et de la Sécurité (TIS)

CERN-TIS-2001-008-ME

RAPPORT D'ACTIVITE DU SERVICE MEDICAL

2000

Édité par

Dr V. Fassnacht

Ce rapport d'activité donne les principaux éléments statistiques de l'activité du service médical pendant l'année 2000.

Genève, Suisse

Juillet 2001

SOMMAIRE

I – PRESENTATION DU SERVICE MEDICAL ET DE SON ACTIVITE

- A. Personnel
- B. Activités du service médical
 - 1) Personnel suivi
 - 2) Activités cliniques
 - 3) Résultats des examens cliniques
 - 4) Examens complémentaires
 - 5) Maladies professionnelles
 - 6) Personnel placé sous contrôle dosimétrique individuel

II – ACTIVITES EN MILIEU DE TRAVAIL

- A. Risques professionnels
- B. Visites de postes

III – ACTIVITES DE L'INFIRMERIE

- A. Accidents professionnels
- B. Accidents non professionnels
- C. Injections
- D. Consultations pour problèmes médicaux divers
- E. Malaises – Interventions à l'extérieur en urgence
- F. Prises de tension artérielle
- G. Formation en matière de sécurité et secourisme
- H. Autres activités de l'infirmier
- I. Activités diverses en l'an 2000

IV – ACTIVITES DU LABORATOIRE D'HEMATOLOGIE

- A. Rôle du laboratoire
- B. Examens hématologiques
 - 1) Effectif suivi
 - 2) Nombre d'examens effectués
- C. Analyses biochimiques

V – ACTIVITES DIVERSES

- A. CPCRI
- B. Commission des restaurants
- C. Caisse de pensions et gestion des accidents du travail et maladies professionnelles

VI – CONCLUSION

Le nouveau millénaire a été marqué par

- un changement de chef de groupe du service médical
- l'amélioration notable de la procédure d'obtention d'un dosimètre pour les utilisateurs grâce à une collaboration efficace entre la radioprotection, le service des utilisateurs et le service médical
- une journée prévention et dépistage des déficits auditifs qui a permis à 125 personnes de bénéficier d'un audiogramme de qualité effectué en cabine insonorisée.
- des journées de sensibilisation pour la manutention d'objets lourds destinée à une centaine de personnes

I – PRESENTATION DU SERVICE MEDICAL

A. Le personnel

Le service médical est une unité intégrée à la division TIS et qui regroupe huit personnes :

- deux médecins
- trois infirmières
- une technicienne de laboratoire
- deux secrétaires.

Les consultations médicales, les soins infirmiers et de première urgence sont délivrés dans des locaux au bâtiment 57 qui seront réaménagés au courant de l'année 2001.

B. Activités du service médical

1) Personnel suivi

Le service médical est chargé du suivi médical en matière de médecine du travail des agents titulaires du CERN, des apprentis, des étudiants, boursiers et doctorants, et des étudiants techniques.

La périodicité de ces visites est de 24 mois sauf cas particulier :

- apprentis (car ils ont souvent moins de 18 ans)
- travailleurs en horaires alternés : service des pompiers et opérateurs des salles de contrôle
- personnes ayant cumulé plus de 100mSv en dose-carrière
- toute personne exposée à des risques professionnels pouvant présenter un danger certain (par exemple chimique).

Tous ces cas particuliers bénéficient d'un suivi annuel.

2) Activités cliniques

Durant l'année 2000, plus de 3000 (chiffre stable par rapport aux années précédentes) visites médicales ont été assurées par les deux médecins. La répartition des visites en fonction des motifs est représenté dans le tableau ci-dessous :

Visite de pré-emploi	85
Visite d'entrée (y compris demande de dosimètre)	430
Visite systématique	1565
Examen de contrôle particulier	115
Examen de reprise suite maladie	115
Examen de reprise après accident du travail	37
Consultation privée	301
Visite de sortie	269
Examen suite audiogramme	11
Examen suite anomalie sanguine	36
Examen suite exposition aux radiations [dose carrière >100mSv]	25
Examen suite anomalie visuelle	4
Examen problème toxicologique	37
Examen en vue de vaccination	42
Examen suite anomalie radiographie	6
Total	3080

Récapitulatif des principales causes de visite depuis 1994

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Visites systématiques	1619	1508	1554	1580	1405	1453	1565
Visites privées	380	332	262	269	349	470	301
Visites de sortie	195	276	281	340	221	226	269
Visites entrée	311	316	442	346	468	462	430
Total	3345	3170	3175	3258	3032	3197	3080

Le nombre de visites systématiques reste stable depuis quelques années malgré la diminution du nombre des fonctionnaires. Ceci s'explique en partie par un respect de plus en plus strict des périodes de 24 mois pour le suivi médical (qui étaient souvent dépassées auparavant). Le nombre d'entrées reste élevé du fait d'un certain nombre d'utilisateurs s'étant présentés sans certificat médical pour travailler dans les zones à risque et du suivi récent des étudiants techniques.

3) Résultats des examens cliniques

Parmi les pathologies constatées se trouvent par ordre de fréquence indépendamment de la gravité :

Pathologie ostéo-articulaire	560
Pathologie cardio-vasculaire	444
Troubles métaboliques	265
Troubles psychiatriques ou psychologiques	250
Pathologie digestive	168
Appareil uro-génital	156
Problème neurologique	150
Problème de vision	128
Pathologie pulmonaire	125
Maladies dues aux intoxications (tabac, alcool...)	114
Atteinte de l'audition + pathologie de l'oreille	97
Maladie du sang + système lymphatique	60
Pathologie ORL (nez, gorge, larynx)	54
Maladie allergique	44
Affection cancéreuse	36
Maladie infectieuse	15
Maladie professionnelle	4

La répartition des pathologies retrouve la même fréquence que les années précédentes avec une prédominance des pathologies ostéo-articulaires, puis des problèmes cardio-vasculaires et enfin neuro-psychiatriques.

Sur le plan de la gravité viennent en tête, bien sûr, les pathologies cancéreuses, mais également cardiaques et psychiatriques.

4) Examens complémentaires

- 4.1) Tests de vue

Cet examen teste la vue mono et binoculaire de loin, de près et à distance intermédiaire. Ces examens de vue au nombre de 126 ont été pratiqués chez 124 personnes différentes. Il est à noter qu'environ 14% des personnes se plaignent de troubles musculo-squelettiques au niveau de la nuque, des épaules, des coudes ou des poignets. Ces troubles sont caractéristiques d'une mauvaise position au poste de travail sur écrans.

- 4.2) Audiogrammes

Les audiogrammes sont effectués systématiquement à chaque embauche et à chaque visite médicale en cas d'exposition à des niveaux sonores supérieurs à 85dB. C'est ainsi que 733 personnes (soit 210 de plus qu'en 1999) ont subi 740 examens de l'audition : 68% ont une audition normale, 18,9% un déficit moyen, 12,4% un déficit marqué.

- 4.3) Radiographies du thorax

En l'an 2000, 425 radiographies du thorax pour 405 personnes différentes ont été effectuées dans notre service.

Ces examens sont occasionnés par une consommation excessive de tabac (22,7%) ou en raison d'un risque professionnel (22%). Ces examens sont considérés comme normaux pour 92 % d'entre elles. Seule une trentaine de personnes a été orientée vers un médecin spécialiste pour bilan complémentaire.

- 4.4) Electrocardiogrammes

Cet examen est effectué soit au cours d'un bilan de santé dans le cadre d'un dépistage systématique pour avoir un test de référence, soit à la suite de plaintes à orientation cardiaque, soit en cas d'urgence médicale. C'est ainsi que 39 personnes (soit 6%) ont été adressées pour investigation complémentaire et soins chez leur médecin traitant ou à l'hôpital.

En 2000, 636 personnes ont bénéficié d'un ou plusieurs électrocardiogrammes ce qui représente 659 tests différents (c'est-à-dire 90 de plus qu'en 1999). A cette occasion, les facteurs de risques cardio-vasculaires sont évalués pour chaque personne. Ces facteurs de risque sont au nombre de cinq : hérédité familiale, hypertension artérielle, tabac, diabète, excès de lipides.

Ainsi 69% n'ont pas de risque cardiovasculaire, 14,5% ont un seul facteur de risque, 11,8% en ont deux, 2,2% en ont trois, 1,7% en ont quatre.

Ces chiffres sont tout à fait comparables à l'an dernier.

- 4.5) Epreuves fonctionnelles respiratoires

Les spirométries au nombre de 230 ont concerné 224 personnes, dont 40% sont fumeurs réguliers et 17% présentent un risque professionnel.

Ce test permet d'évaluer la capacité respiratoire, c'est-à-dire les volumes respiratoires et les débits, bons indicateurs d'un début de bronchite chronique ou de pathologie de type asthmatique.

- 4.6) Contrôle particulier pour le travail sur laser

Des contrôles ophtalmologiques sont organisés pour les personnes travaillant directement avec des lasers classe IIIb et IV. Ces examens sont effectués par un ophtalmologue à son cabinet et comprennent un examen du champ visuel, une appréciation de la vision de loin et de près et un fond d'oeil.

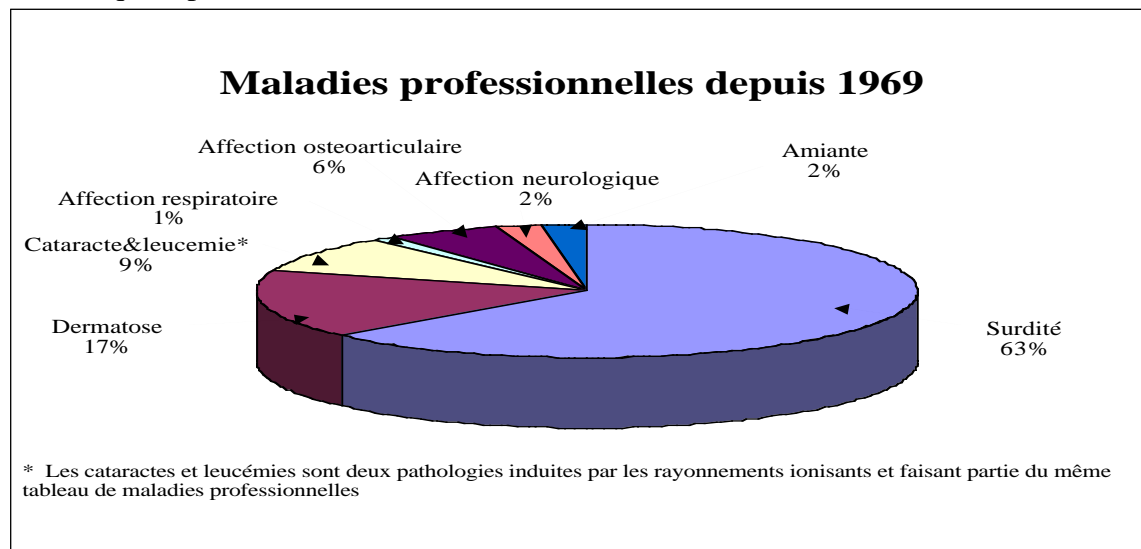
Pendant l'année 2000, 26 personnes ont été suivies. Aucune pathologie en rapport avec les lasers n'a été mise en évidence.

5) Maladies professionnelles (MP)

En l'an 2000, quatre personnes ont fait l'objet d'une déclaration de maladies professionnelles. Trois ont été reconnues et indemnisées. Une est toujours en cours de qualification.

- Tableau MP n°6 : cataracte suite exposition rayonnements ionisants
- Tableau MP n°69 : troubles musculo-squelettiques : épicondylite suite aux mouvements répétitifs.
- Tableau MP n°42 : surdité traumatique
- Tableau MP n°30 bis: cancer du poumon après exposition à l'amiante.

Depuis 1969, plus de 80 maladies ont été reconnues professionnelles. La surdité traumatique représente environ 2/3 des déclarations.



6) Personnel placé sous contrôle dosimétrique individuel

La population suivie par le laboratoire d'analyses médicales du CERN sur le plan rayonnements ionisants est de 4010 personnes dont 1215 personnes titulaires.

Les décisions d'aptitude sont les plus nombreuses. En ce qui concerne les inaptitudes à travailler en zone contrôlée, les raisons en sont :

- raison hématologique : 3
- raison du fait de l'âge : 6 (ceci concerne les apprentis de moins de 18 ans)
- exclus pour raison administrative : exclu pas venu : 415 (contre 654 en 1999).
- raison de grossesse : 2

Ce nombre d'exclu-pas venu devrait encore fortement diminuer l'année prochaine en raison d'un changement de politique dans la distribution des dosimètres. En effet ceux-ci ne seront plus délivrés en l'absence de certificat médical d'aptitude à partir de janvier 2002. La surveillance médicale du personnel porteur régulier d'un dosimètre ne révèle pas de pathologie particulière ni de modification notable des résultats hématologiques.

La campagne d'information des utilisateurs porteurs de dosimètre a finalement porté ses fruits puisque plus de 400 certificats selon le modèle demandé ont été envoyés au service médical. Par ailleurs plus d'une centaine d'utilisateurs possédant une attestation de fonction ont demandé à notre service médical d'assurer leur suivi.

II – ACTIVITES EN MILIEU DE TRAVAIL

A. Risques professionnels

En l'an 2000, une nouvelle mise à jour de la fiche de risques professionnels a été introduite : 1513 personnes ont rempli cette fiche. Au total 16056 fiches de risques ont été remplies depuis plus de 20 ans pour 6887 personnes différentes.

Tableau récapitulatif des risques rencontrés en l'an 2000 :

Conditions de travail		Risques chimiques	
espaces confinés	141	amiante	2
travail en équipes alternantes	201	béryllium et ses composés	12
service de piquet	202	bains galvaniques	9
port de charges lourdes >50kg)	95	cyanures	5
intempéries	100	mercure et dérivés	5
travail en hauteur	139	métaux durs (poussières, frittage)	29
travail en souterrain	294	pb métal, vapeurs, alliages, oxydes	32
conduite véhicules automobiles	409	fibres de verre, laines de roche	29
travail sur écrans de visualisation	1328	silice, quartz	6
>2h/jour		chlorure de méthylène	8
		liquide cryogénique-He-Ar-Azote	51
Nuisances physiques		perchloréthylène	4
rayonnements UV, IR	53	gaz (CF ₄ ,SF ₆ ,CO.), autres	29
vibrations, ultrasons, infrasons	113	résines epoxy	47
micro-ondes, RF>1mW/cm ²	55	peintures, vernis, colles non époxy	20
bruit >85 dBA	210	colorant laser (rhodamine)	4
champ magnétique >8mT	208	vapeurs et émanations soudure	32
laser classe=	106	huiles de coupe et lubrifiant	49
rayonnements ionisants	758	huile industrielle, hydrocarbure	17
(irradiation externe)		solvant d'hydrocarbures	11
rayonnements ionisants	99	acides, bases fortes	19
(contamination surfacique, interne)		acide fluorhydrique	7
		produits traitement des eaux	5
Protections individuelles utilisées		hydrazine	1
gants	186	éthylène diamine	2
lunettes	165	toluène-xylène	3
casques anti-bruit	154	alcool méthylique	35
dosimètre	747	alcool éthylique, isopropylique, butylique	81
vêtements	121	acétone	38
hottes aspirantes	41	éthylène glycol	4
masques	87	autres	18
fiche toxicologique	14		
autres	4	Travail habituel	
		machines outils	137
		photographies	16
		travail sur installations électriques	220
		soudure à arc-autogène	42
		soudure oxy-acétylène	37

Discussion :

- Sur 1513 personnes ayant rempli la fiche :

- 87,2 % travaillent avec ordinateur plus de deux heures par jour
- 49,6% peuvent être en contact avec des rayonnements ionisants
- 30% utilisent une voiture
- 19,1% travaillent en souterrain
- 14,4% travaillent sur des installations électriques
- 13,6% travaillent dans le bruit à des niveaux d'intensité supérieure à 85dB
- 13,2% travaillent en piquet
- 13% travaillent en équipes alternantes
- 6,7% utilisent des lasers

La forte majorité des personnes travaillant au CERN utilisent des ordinateurs plus de deux heures par jour. Cela explique beaucoup de manifestations ostéo-articulaires (voir plus haut) dues au travail statique avec des équipements et des installations souvent peu ergonomiques.

Une meilleure information sur les conditions ergonomiques, une politique de réaménagement de certains locaux avec matériel adapté aux nouveaux outils informatiques éviteraient beaucoup de désordres musculo-tendineux.

- Discussion au niveau des protections individuelles utilisées :

- 49% portent un dosimètre
- 12% portent des gants
- 10% portent des lunettes de sécurité
- 10% portent des casques anti-bruit
- 8% utilisent un vêtement de sécurité
- 2,6% utilisent une hotte aspirante
- 5,6% utilisent un masque
- 0,9% connaissent les fiches toxicologiques des produits

- En conclusion, on peut observer :

- une bonne corrélation entre l'exposition aux rayonnements ionisants et le port de dosimètre
- un décalage entre les personnes exposées à des niveaux sonores d'intensité supérieure à 85dB et le port de casque anti-bruit
- une très faible proportion de personnes connaissant les fiches toxicologiques des produits chimiques utilisés - d'où une nécessité d'information.

B. Visites de postes

Ces visites sont occasionnées suite à des accidents de travail, des plaintes pouvant trouver leur origine au niveau du travail, pour étudier les postes de travail, les risques professionnels et les conditions d'hygiène. C'est ainsi que soixante-dix visites de poste ont été effectuées au cours de l'année 2000. Ces visites sont effectuées le plus souvent par un médecin et une infirmière, parfois avec un inspecteur de sécurité, ou un responsable des risques chimiques.

La remarque essentielle est comparable aux années précédentes : le niveau de technicité des travaux engagés est souvent en opposition avec les conditions de travail dans les bureaux (voir remarque dans chapitre précédent).

III – ACTIVITES DE L'INFIRMERIE

A. Les accidents professionnels

Les accidents du travail retrouvés dans le registre de l'infirmerie sont au nombre de 413, ce qui représente un nombre stable par rapport à 1999 :

- 182 ont concerné les membres titulaires, visiteurs ou attachés
- 231 ont concerné les employés d'entreprise extérieure.

Chaque accident est signalé au service sécurité générale qui effectue une enquête le cas échéant

Tableau récapitulatif du registre d'infirmerie depuis 1994

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Accident prof. titulaires	266	228	214	203	184	193	182
Accident prof. non titulaires	200	209	238	206	209	228	231

Analyse des accidents en fonction des causes depuis 1997

	1997	1998	1999	2000
Par manipulation d'objets	138	150	133	174
Objet en mouvement	58	57	77	56
Chute avec dénivelé	30	23	22	24
Chute de plein pied	44	35	48	40
Transport d'objet	34	28	34	22
Outils individuels à main	14	15	16	11
Matériel à souder	7	8	6	11
Perce, alèse, fraise	2	4	8	3

B. Accidents non professionnels

L'infirmerie a pris en charge 183 accidents sans relation avec le travail, du fait de pratiques sportives ou d'activités domestiques.

C. Injections

1) Sur prescription des médecins traitants, 843 injections ont été pratiquées par les infirmières. Seules les injections pratiquées pour désensibilisation allergique ne sont pas assurées par notre service, pour des raisons de sécurité, de violentes réactions pouvant nécessiter des manœuvres de réanimation.

2) Vaccinations

Toute personne partant en mission officielle dans des pays endémiques peut bénéficier d'informations régulièrement mises à jour concernant les risques de santé et les mesures prophylactiques à prendre. Plus de 340 vaccins ont été prescrits et injectés au personnel du CERN : Ces vaccins protègent contre le tétanos, la diphtérie, la poliomyélite, la typhoïde, les hépatites A et B.

Seuls les pompiers et le service médical bénéficient d'une protection vaccinale obligatoire contre l'hépatite B du fait de leur profession.

Par ailleurs, l'infirmerie effectue tous les ans une campagne de sensibilisation pour la vaccination anti-grippe : 259 personnes en ont bénéficié en l'an 2000.

D. Consultations pour problèmes médicaux divers

Un grand nombre de personnes titulaires, visiteurs ou personnel d'entreprise consulte l'infirmerie pour des premiers soins, des traitements symptomatiques, ou des conseils quant aux adresses de médecins généralistes ou spécialistes. C'est ainsi que 1280 premiers soins et traitements ont été prodigués par les infirmières, ce qui représente 400 de plus qu'en 1999. Cette progression s'explique par la présence de plus en plus importante de visiteurs et de personnel d'entreprise pour des périodes relativement courtes sur le CERN et à Genève. Le service médical du CERN est souvent le premier et seul contact en matière de soin et de médecine.

E. Malaises – Intervention à l'extérieur en urgence

A la suite de l'intervention première des ambulanciers du CERN, 34 personnes souffrant de malaises ont été traitées directement par notre service. Les premiers soins sont effectués sur place, puis les patients sont transférés chez leur médecin traitant ou dans un milieu hospitalier. A plusieurs reprises le médecin et l'infirmière se sont rendus directement sur les lieux du malaise pour la prise en charge immédiate thérapeutique.

F. Prises de tension artérielle

Le suivi tensionnel se développe de plus en plus, soit par l'auto-contrôle des personnes souffrant d'hypertension, soit en venant à l'infirmerie pour la prise de tension. L'infirmière retranscrit alors sur un carnet spécial les chiffres tensionnels qui permettent d'évaluer le profil tensionnel du patient ; plus de 700 personnes ont ainsi choisi de se faire contrôler la tension au CERN. L'hypertension artérielle représente la première cause de pathologie au CERN comme dans nos pays hôtes.

G. Formation en matière de sécurité et secourisme

Une de nos infirmières participe tous les mardis après-midi à la formation des nouveaux-arrivants et des étudiants d'été en ce qui concerne les premiers gestes en cas d'urgence et les différents contacts utiles en matière médicale.

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
--	------	------	------	------	------	------	------	------

Nouveaux arrivants	360	334	297	345	1127	1051	1400	1750
Etudiants d'été	180	103	108	119	123	160	150	150

Le nombre des nouveaux arrivants est en très nette progression du fait de l'augmentation du nombre des utilisateurs et du personnel d'entreprises. Par ailleurs le caractère obligatoire de cette formation a été renforcé récemment ce qui a entraîné une meilleure compliance ;

H. Autres activités de l'infirmierie

- le nettoyage et remplissage des pharmacies : 213 sur 442 existantes sur le site
- bibliographie : 252 nouveaux articles ont été référencés dans notre base de données ce qui permet une excellente mise à jour de la littérature médicale et des références bibliographiques très utiles.

I. Activités diverses en l'an 2000

- Une journée de prévention et dépistage audiométrique a été organisée par notre service le 7 mars 2000 : Environ 125 personnes se sont présentées à l'infirmierie (membres du personnel et d'entreprises) pour subir un test audiométrique. Des anomalies notables ont été mises en évidence chez 34 personnes soit 27% dont 24 étaient déjà connues du service médical. Des documents et des informations sur le bruit et la prévention des déficits auditifs ont été distribués, plusieurs personnes ont été orientées vers des services médicaux spécialisés pour bilan complémentaire.
- Journées « Portez futé » en septembre 2000.
A l'initiative de la caisse nationale d'assurance suisse, une campagne de sensibilisation à été organisée au CERN pour les personnes chargées de manutention au niveau du transport, des magasins et ateliers. Cette initiation a eu lieu trois jours par semaine pendant quatre semaines et a concerné une centaine de personnes.

IV – ACTIVITES DU LABORATOIRE D’HEMATOLOGIE

A. Rôle du laboratoire

L’activité du laboratoire est gérée par une laborantine dont le rôle consiste à effectuer la mise à jour des listings des personnes à convoquer, assurer les convocations, les prises de sang, les analyses sanguines et la transcription des résultats dans la base de données et enfin l’envoi des résultats.

La fréquence des analyses sanguines pour les personnes exposées aux radiations est de :

- 24 mois pour les membres du personnel, étudiants, attachés et utilisateurs
- 12 mois pour les entreprises françaises et suisses

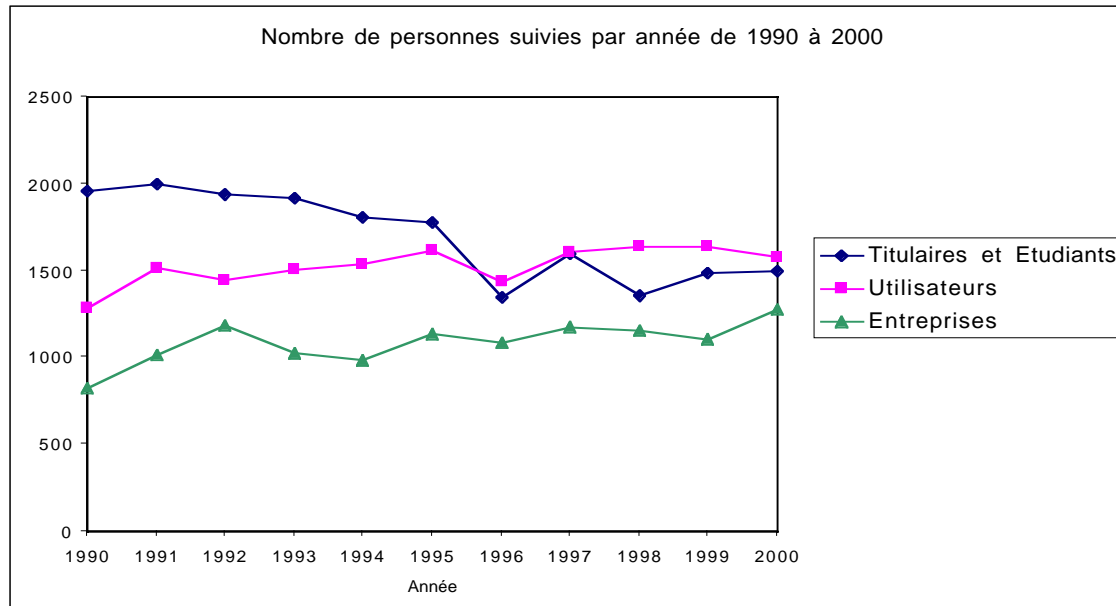
Le contrôle de la validité des certificats médicaux d’aptitude à travailler en zones contrôlées fait également partie des activités de la laborantine.

Cette année le laboratoire s’est équipé d’un compteur de cellules sanguines qui permet d’effectuer automatiquement la distribution leucocytaire. Cet instrument nous a permis d’améliorer la qualité de nos examens.

Par ailleurs notre laboratoire est régulièrement étalonné sur des standards d’examens sanguins en Suisse grâce à des sérums tests. Nos performances sont toujours qualifiées comme très satisfaisantes.

B. Examens hématologiques

1) Effectif suivi



En 2000, 4343 personnes ont été suivies au niveau du laboratoire soit pour effectuer une prise de sang soit pour le contrôle de la validité de leur certificat médical d’aptitude à travailler en zones radiations, soit :

- 1499 titulaires
- 1572 utilisateurs
- 1272 entreprises suisses et françaises dont 968 françaises et 304 suisses

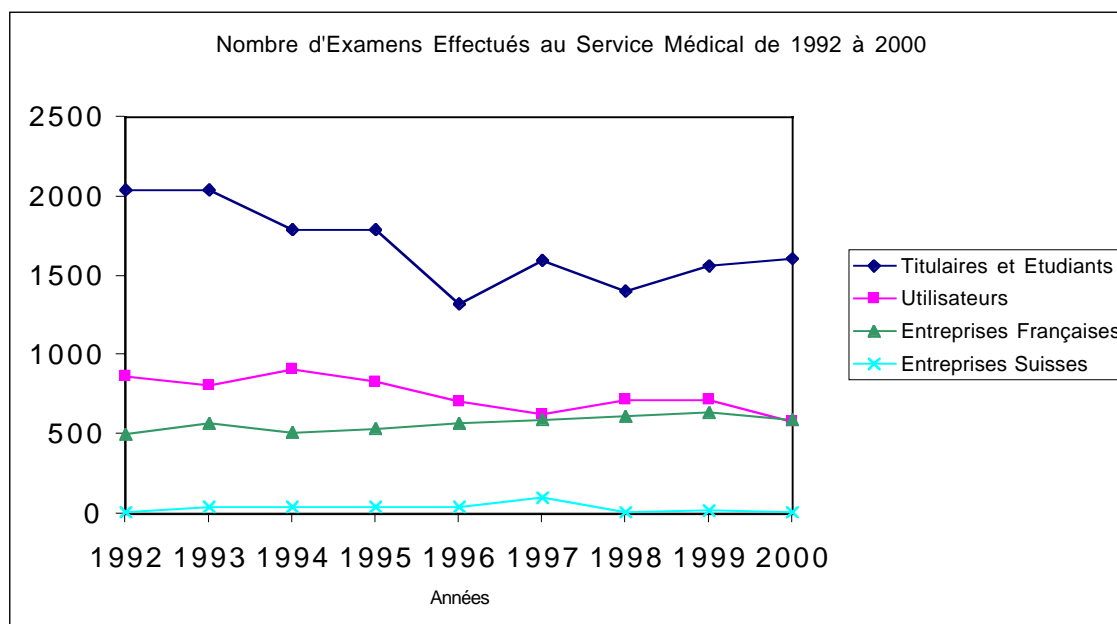
Le laboratoire assure les prises de sang annuelles pour les entreprises françaises en raison de la règle des entreprises sous-traitantes qui demande à ce que le suivi pour risque inhérent à l'entreprise utilisatrice soit pris en charge par cette entreprise. C'est le cas pour le risque radioactif : d'un commun accord avec le service médical des entreprises, nous assurons les prises de sang et leur analyse et le service médical des entreprises françaises en assure l'examen médical.

2) Nombre d'examens effectués

Tableau du nombre d'examens effectués par le laboratoire

	1999	2000
Examens pour les membres du personnel	1566	1611
Examens pour les utilisateurs	718	584
Examens pour les entreprises françaises	637	591
Examens pour les entreprises suisses	21	16
Total	2942	2812

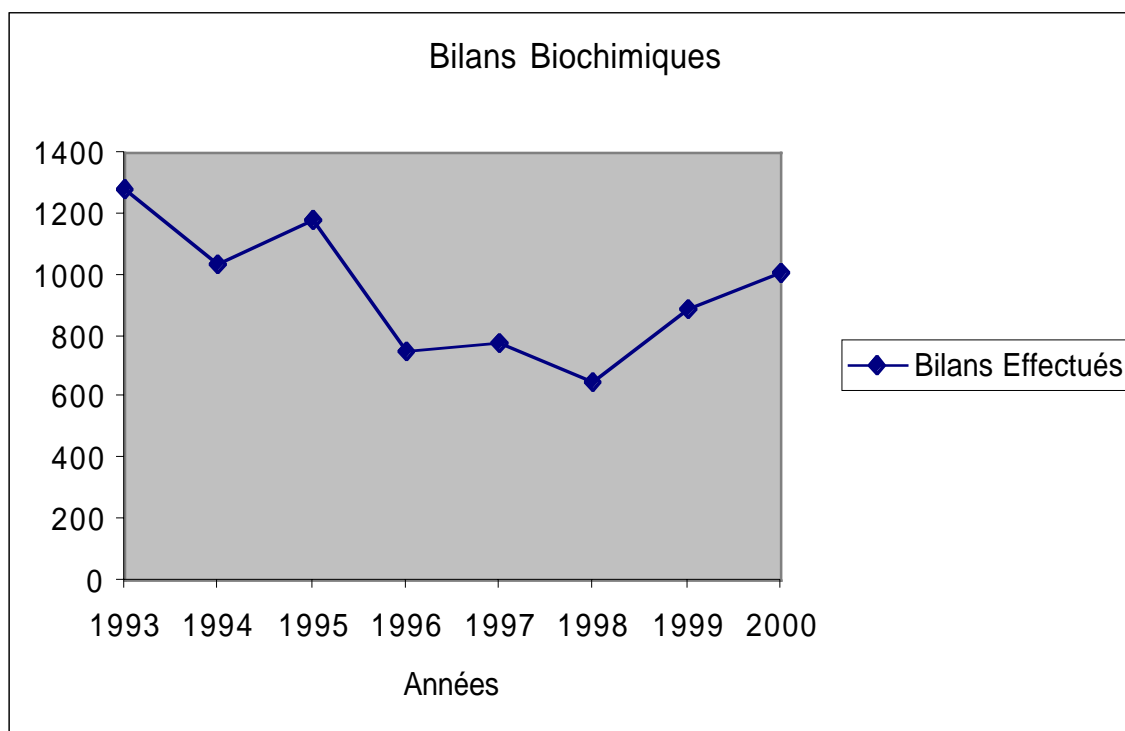
On remarque une nette diminution du nombre des examens pour utilisateurs qui résulte de la campagne d'information effectuée avec la Radioprotection et le service des utilisateurs.



C. Analyses biochimiques

En l'an 2000, 960 personnes ont bénéficié d'un ou plusieurs examens biochimiques (contre 866 en 1999), ce qui représente 1002 bilans effectués.

Cette augmentation a été permise grâce à l'achat du compteur de cellules automatisé qui nous permet de gagner du temps sur d'autres analyses. Ainsi les nouveaux-entrants bénéficient dorénavant de bilans sanguins complets. Ces examens permettent une évaluation des fonctions hépatiques et rénales, du profil lipidique et glycémique et de l'acide urique. Au total 9626 dosages différents ont été effectués.



Au niveau de l'analyse des résultats :

- Il faut noter encore une nette augmentation des glycémies anormales :
 - 13,5% ont une glycémie anormale (contre 8% en 1999)
- De même pour le cholestérol :
 - 23,8% ont un cholestérol supérieur à 2,5g/l
 - 54,6% ont un HDL (bon cholestérol) insuffisant
- En ce qui concerne la fonction hépatique
 - 20% ont des gamma GT augmentés pouvant être le témoin de prise médicamenteuse ou d'excès en alcool

Ces chiffres, même s'ils présentent un biais de sélection, montrent une progression d'année en année des troubles métaboliques (sucre et lipides) du fait d'une alimentation peu équilibrée, d'un manque d'entretien physique foncier et d'un niveau de stress croissant.

V – ACTIVITES DIVERSES

A. CPCRI (Commission Paritaire consultative de reclassement et d'Invalidité)

En 2000, 14 nouveaux cas médicaux ont été présentés à la Commission :

- 6 licenciements ont été prononcés, entraînant chacun un droit à une pension d'incapacité totale
- 5 personnes ont subi une réduction d'horaire (entraînant une pension d'incapacité partielle), et ont eu un aménagement de poste.
- 1 personne a été maintenue en fonctions à 100% à la suite d'une longue maladie.
- 2 personnes dont les cas étaient examinés sont décédées

Le rôle du service médical est d'établir un dossier médical pour chaque personne comportant l'histoire médicale et la visite du poste de travail.

Les médecins du CERN établissent les contacts avec les médecins traitants et le médecin conseil du CERN qui doit donner son avis pour tout cas d'invalidité totale ou partielle.

B. Commission des restaurants

Le service médical participe en tant que membre nommé par l'administration à la commission de surveillance des restaurants. Cela représente 5 réunions et 2 visites des restaurants avec pour tâche principale le contrôle de l'hygiène et de l'équilibre des repas. Les différents échantillons prélevés régulièrement dans les trois restaurants on montré un niveau correct au niveau de l'hygiène durant l'année 2000.

C. Caisse de pensions et gestion des accidents du travail et maladies professionnelles.

Le service médical se réunit une fois par mois avec le médecin conseil et la caisse de pensions pour le suivi administratif et médical des accidents du travail et des mises en invalidité pour raisons médicales.

VI – CONCLUSION

L'année 2000 a permis d'établir un premier bilan positif quant aux suivis des utilisateurs en matière de radioprotection. Ce bilan devrait encore se renforcer grâce aux nouvelles décisions prises pour janvier 2002, à savoir le refus d'obtention de dosimètre en cas de non présentation d'un certificat médical conforme.

L'année 2001 est le point de départ d'une nouvelle réorganisation des locaux du service médical sur deux niveaux au lieu de trois, ce qui devrait améliorer grandement l'accueil des utilisateurs du service médical et le traitement de leurs problèmes.